

Contribution de Joncs Marins Environnement

Association locale d'environnement créée en 1999

Le chapelet des îles de la Marne et de la Seine au sein de la Métropole : des îlots de biodiversité à préserver

Souvent situées dans des zones très urbanisées ou proches de celles-ci, de nombreuses îles de la Marne et de la Seine constituent des refuges uniques pour la faune et pour la flore outre le charme paysager qu'elles procurent aux riverains.

Une importante biodiversité avec de nombreuses espèces protégées a pu en effet s'y développer : de nombreux mammifères et insectes dont certains sont très rares au niveau mondial, ont pu y être observés. Ce constat est valable pour les îles inhabitées mais aussi pour les îles habitées.

Par ailleurs, les crues régulières sont globalement favorables à la biodiversité de ces îles via notamment les importants dépôts de limons qui permettent d'accroître la fertilité des sols (référence : <https://www.geo.fr/environnement/les-crues-un-bain-de-jouvence-pour-la-biodiversite-184181> Grégoire Lois, naturaliste pour l'Agence pour la biodiversité d'Île-de-France)

Aujourd'hui, dans la MGP, la pression foncière exceptionnelle liée à l'habitat mais aussi aux activités de loisirs constitue une importante menace pour la préservation de ces milieux.

La biodiversité de ces îles et leur équilibre sont donc plus que jamais fragiles et vulnérables : les mesures de protections doivent être renforcées et le patrimoine naturel existant doit être préservé voire "sanctuarisé". Par ailleurs, une surveillance accrue et régulière doit être exercée afin de veiller au respect et à l'application de ces mesures de protection et de la réglementation (référence en page 9 du magazine «Liaison» : <http://fne-idf.fr/PDF/Liaison/184.pdf#page=9>)

Il est à noter que la richesse spécifique de ces territoires insulaires concerne à la fois la faune et la flore et contribue à l'équilibre de notre territoire ainsi qu'à la prévention des risques. Les habitants de ces îles sont très souvent sensibilisés à ces risques de par les inondations ou l'érosion des berges.

A titre d'exemple, la végétation des berges (ripisylve) joue un rôle essentiel non seulement pour la protection naturelle des terres et la régulation des crues mais aussi pour l'épuration de l'eau et l'atténuation du réchauffement notamment en période de canicule. Ce constat est d'autant plus vrai pour les îles de La Marne et de La Seine dont certaines ont pu être préservées du fait qu'elles ne sont accessibles que par bateau.

Autre exemple : associées au fleuve, les îles dont la flore a pu être préservée, constituent des corridors qui permettent d'épurer les flux d'air. Au vu des problèmes de qualité de l'air rencontré en Île de France et des conséquences sanitaires sur la population, la protection de ces îles constitue donc un enjeu essentiel (référence : <https://blogs.mediapart.fr/bernard-landau/blog/190918/la-seine-couloir-de-ventilation-de-paris>).

Recommandations

1. Les espaces naturels sur les îles de la Marne et de la Seine devront être préservés de toute expansion d'activité humaine qu'elle soit liée à l'habitat ou aux loisirs.
2. Les mesures de surveillance et de vigilance sur le respect et l'application de la réglementation de ces îles devront être renforcées.

Joncs Marins Environnement

6 rue de l'Orangerie

94170 LE PERREUX-SUR-MARNE

joncsmarinsenvironnement@gmail.com

